

Rémunération

chez Michael Page Intérim

Les périodes de paie sont clôturées le dernier jour de chaque mois.
 Vos relevés d'heures sont la base de calcul de votre paie.

LA PAIE EST VERSÉE EN DEUX FOIS :

- Un acompte automatique le troisième jour ouvré du mois suivant le mois travaillé
- Le solde de votre paie le 11 du mois

Cependant vous pouvez bénéficier d'acomptes sur demande au cours du mois.
 Le tableau ci-dessous récapitule les jours exacts de versements, aucune autre date ne pourra être envisagée.

2022	CALENDRIER DE VERSEMENT DE PAIES INTERIMAIRES									
	ACOMPTE HEBDOMADAIRE A DEMANDER SUR LE SITE PAGE ON LINE *						ACOMPTE AUTOMATIQUE *		PAIE	
	Date limite de réception des relevés d'heures validés par le client avant 16h00	Date de versement sur votre compte	Date limite de réception des relevés d'heures validés par le client avant 16h00	Date de versement sur votre compte	Date limite de réception des relevés d'heures validés par le client avant 16h00	Date de versement sur votre compte	Date limite de réception des relevés d'heures validés par le client avant 16h00	Date de versement sur votre compte	Date limite de réception des relevés d'heures validés par le client avant 12h00	Date de versement sur votre compte
DÉCEMBRE 2021							Lundi 03 Janvier	Mercredi 05 Janvier	Mercredi 05 Janvier	Mardi 11 Janvier
JANVIER	Lundi 10 Janvier	Mercredi 12 Janvier	lundi 17 Janvier	Mercredi 19 Janvier	Lundi 24 Janvier	Mercredi 26 Janvier	Mardi 01 Février	Jeudi 03 Février	Jeudi 03 Février	Vendredi 11 Février
FÉVRIER			Lundi 14 Février	Mercredi 16 Février	Lundi 21 Février	Mercredi 23 Février	Mardi 01 Mars	Jeudi 03 Mars	Jeudi 03 Mars	Vendredi 11 Mars
MARS	Lundi 14 Mars	Mercredi 16 Mars	Lundi 21 Mars	Mercredi 23 Mars	Lundi 28 Mars	Mercredi 30 Mars	vendredi 01 Avril	Mardi 05 Avril	Mardi 05 Avril	Lundi 11 Avril
AVRIL	Lundi 11 Avril	Mercredi 13 Avril	Mardi 19 Avril	Jeudi 21 Avril	Lundi 25 Avril	Mercredi 27 Avril	Lundi 02 Mai	Mercredi 04 Mai	Mercredi 04 Mai	Mercredi 11 Mai
MAI			Lundi 16 Mai	Mercredi 18 Mai	Lundi 23 Mai	Mercredi 25 Mai	Mercredi 01 Juin	Vendredi 03 Juin	Vendredi 03 Juin	Vendredi 10 Juin
JUIN	Lundi 13 Juin	Mercredi 15 Juin	Lundi 20 Juin	Mercredi 22 Juin	Lundi 27 Juin	Mercredi 29 Juin	Vendredi 01 Juillet	Mardi 05 Juillet	Mardi 05 Juillet	Lundi 11 Juillet
JUILLET	Lundi 11 Juillet	Mercredi 13 Juillet	Lundi 18 Juillet	Mercredi 20 Juillet	Lundi 25 Juillet	Mercredi 27 Juillet	Lundi 01 Aout	Mercredi 03 Aout	Mercredi 03 Aout	Jeudi 11 Aout
AOÛT			Mardi 16 Aout	Jeudi 18 Aout	Lundi 22 Aout	Mercredi 24 Aout	Jeudi 01 Septembre	lundi 05 Septembre	Lundi 05 Septembre	Vendredi 09 Septembre
SEPTEMBRE	Lundi 12 Septembre	Mercredi 14 Septembre	Lundi 19 Septembre	Mercredi 21 Septembre	Lundi 26 Septembre	Mercredi 28 Septembre	Lundi 03 Octobre	Mercredi 05 Octobre	Mercredi 05 Octobre	Mardi 11 Octobre
OCTOBRE	Lundi 10 Octobre	Mercredi 12 Octobre	Lundi 17 Octobre	Mercredi 19 Octobre	Lundi 24 Octobre	Mercredi 26 Octobre	Mercredi 02 Novembre	Vendredi 04 Novembre	Vendredi 04 Novembre	Jeudi 10 Novembre
NOVEMBRE			Lundi 14 Novembre	Mercredi 16 Novembre	Lundi 21 Novembre	Mercredi 23 Novembre	Jeudi 01 Decembre	Lundi 05 Decembre	Lundi 05 Decembre	Vendredi 09 Decembre
DÉCEMBRE	Lundi 12 Decembre	Mercredi 14 Decembre	Lundi 19 Decembre	Mercredi 21 Decembre	Lundi 26 Decembre	Mercredi 28 Decembre	Lundi 02 Janvier 2023	Mercredi 04 Janvier 2023	Mercredi 04 Janvier 2023	Mercredi 11 Janvier 2023

*90% du salaire net à payer après déduction du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu